

## Solution de charge pour véhicules électriques et hybrides dans les locaux d'habitation ou professionnels



<b>Utilisation</b>	Garage, abris couverts ou place extérieure destinés aux stationnements dans les bâtiments collectifs d'habitation ou dans les bâtiments à usage de bureaux, parkings
<b>Fixation</b>	Murale ou sur pied
<b>Type de charge</b>	Normale - de 2,3 à 7kW
<b>Point de charge</b>	1
<b>Accès à la charge</b>	Libre
<b>Type de prise</b>	Prise de type 2S
<b>Certification</b>	Z.E. READY

Référence : [XEV101](#)

Caractéristiques techniques	
Tension et courant assigné	230 V AC - 32 A
Alimentation	1 x 3G
Puissance de charge	2,3kW à 7kW, intensité réglable par sélecteur
Mode de charge	Mode 3
Protection électrique	<b>Livré</b> avec 1 disjoncteur différentiel 30 mA type A/BI 40A courbe C PdC <b>6000A</b> – 6-10kA et 1 bobine à émission
Comptage	<b>Non fourni</b> – possibilité d'installer en amont dans le tableau un système de mesure
Voyant de charge	Bandeau lumineux d'état de la charge (LED 3 couleurs)
Matériau	Coffret métallique + enveloppe PVC + BMC + SMC
Couleur	RAL 7035
Degré de protection IP	IP54
Résistance au choc IK	IK10
Plage de température de fonct <sup>nt</sup>	-30°C à +50°C
Bornier de raccordement	10 mm <sup>2</sup> , <b>compatibilité électrochimique uniquement avec câbles cuivre, Ne pas raccorder en câbles Cuivre-Alu</b>
Poids	15,8kg
Dimensions	l.480 x h.346 x p.233mm
Normes - Certifications	Bornes : IEC 61851 - Prises : NF EN 62196-2
Autres	Charge immédiate ou reportée et forçage possible Délestage dynamique via la TIC issue du compteur ou du simulateur de TIC Entrée + 24V pour pilotage : arrêt / limitation mini ZE / pleine charge Limitation du courant de charge Panier de rangement de la fiche intégré Enrouleur de câble intégré

Options / Extras / Variantes	
Simulateur de télé-information	Permet de recréer le signal de la télé-information à partir d'un compteur électromécanique

Informations Montage / Installation	
Livrée avec notice de montage et manuel utilisateur	
Garantie	

**Solution de charge pour véhicules électriques et hybrides  
dans les locaux d'habitation ou professionnels**

2 ans (à compter de la date de fabrication)